

FORMULAIRE D'ADHESION

Le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) définit les droits et obligations des détenteurs de matériels roulants préservés (D) et des entreprises ferroviaires (EF) dans les trains desquelles ces matériels sont incorporés.

Le texte complet du CUU peut être téléchargé sur le site www.cuu-mrfp.fr.

La structure mentionnée ci-après:

Nom : AP2800
Adresse : 7 rue Roland Garros 30100 Alès .
Forme juridique : Association Loi de 1901 .
Représentée par : M Toutois Dominique .
En qualité de : Président de l'association .
E-mail de contact : dominique.toutois@gmail.com

déclare par la présente accepter le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) en tant que

- Entreprise ferroviaire (EF) détentrice d'un certificat de sécurité pour le transport de voyageurs¹
- Entreprise ferroviaire (EF) autre²
- Détenteur (D) adhérent de l'UNETO (préciser votre MDV : **APDMH**)
- Organisation représentative d'entreprises ferroviaires ou de détenteurs

avec tous les droits et obligations d'un signataire du CUU dans la version en vigueur au moment de la date ci-après.

Date : 11 janvier 2018

Nom : Toutois Dominique

Signature : 

Le Président

Cachet de la structure

AP2800
7 rue Roland Garros
30100 ALES
voyage.ap2800@gmail.com

Formulaire à renvoyer à l'UNETO 24 rue Louis Blanc 75010 PARIS ou par mail contact@unecto.fr.

¹Ou entreprise agissant comme sous-traitant de la SNCF au titre de l'article 4.1 du cahier des charges de la SNCF et titulaire d'une attestation de sécurité

²Pour des acheminements à vide de matériel roulant exclusivement